LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 OCTOBRE 2026

COMMUNE LE MONTSAUGEONNAIS

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six octobre à dix-neuf heures, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu Mairie de Prauthoy, 3 Rue de la Gare, sous la présidence de **OLIVIER OLIVEIRA-CRUZ**, Maire.

Présents : **BON Thierry, BOURRIER Eric, CHAPELLIERE Stéphane, GINDREY Camille, GUENÉ Charles, GUILLAUME Laurent, KENSIER Evelyne, KREZOCH Stéphanie, MAUCOLIN Marie-Joséphine, NOBLE Marion, OLIVEIRA CRUZ Olivier, ORMANCEY Julie, RAILLARD Nicole, ROUSSELET Michel.**

Absent excusé : **RONOT Franck.**

Représentés : **BOUTAUD Lucas pouvoir donné à NOBLE Marion, GUENOT Didier pouvoir donné à CHAPELLIERE Stéphane, MORANCAIS Carine pouvoir donné à MAUCOLIN Marie-Joséphine, NAIGEON Sylvie pouvoir donné à BON Thierry.**

Monsieur ROUSSELET Michel a été nommé secrétaire de séance.

Le Syndicat Vingeanne Bèze Albane a présenté le projet de restauration du Badin pour la partie entre le Pont de la Rue du Lavoir et le Pont de la RD 974, à Vaux-sous-Aubigny. La décision finale sera prise lors du conseil municipal du mois de Novembre 2026.
Le pharmacien est également intervenu pour expliquer les motifs de son souhait, dans un futur proche, d'intégrer le bâtiment proche du Centre de Santé.
Le conseil municipal débute à 20 h 15. Le procès-verbal du dernier conseil municipal a été validé à l'unanimité.

Délibération n° 2026-10-01 : Journée de solidarité

Le conseil municipal, après un avis favorable du Comité Social Territorial, fixe la journée du Lundi de Pentecôte comme une journée travaillée pour les agents de la commune, à compter de 2027.

Unanimité

Délibération n°2026-10-02 : Remboursement de taxes foncières et des charges pour les locataires

Conformément aux baux de locations, le conseil municipal autorise le Maire à appeler les sommes suivantes auprès des différents locataires :

- Un total de 3 395 € pour la taxe foncière
- Un total de 872.74 € pour le remboursement des charges (eau-assainissement, chauffage).

Unanimité

Délibération n°2026-10-03 : Schéma directeur d'eau potable avec la CCAVM : Avenant n°3

Le conseil municipal valide le retrait de la commune de Saint-Loup-Sur-Aujon ; Le maire est autorisé à signer l'avenant n°3 avec la Communauté de Communes.
Unanimité

Délibération n°2026-10-04 : Refacturation à la CCAVM : Mise à disposition de l'Espace Charles Dadant pour la cantine : Année 2025

Le Maire rappelle que la Communauté de Communes, dans le cadre de ses compétences, occupe l'Espace Charles Dadant de Vaux-sous-Aubigny, pour l'accueil de la restauration scolaire des enfants de l'école.
Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de refacturer les frais de fonctionnement, pour partie, concernant l'année 2025. Le montant s'élève à 2 056.94 €.
Le maire est autorisé à émettre un titre de recettes.

Unanimité

Délibération n°2026-10-05 : Avis sur l'arrêté délimitant la zone de protection de l'aire du captage de la source de Rochefontaine

Le Maire fait lecture du projet d'arrêté préfectoral proposant un zonage pour la protection du captage de Rochefontaine. Celui-ci a été établi après les différents comités de pilotage. Le conseil municipal donne un avis favorable tout en indiquant qu'il conviendra de remplacer sur l'arrêté « Commune de Prauthoy », par « Commune de Le Montsaugeonnais (Prauthoy).

Unanimité

Délibération n°2026-10-06 : Projet de remplacement de la station d'épuration de Vaux-sous-Aubigny : Assistance à maîtrise d'ouvrage

Le conseil municipal décide de retenir l'offre du Conseil Départemental pour la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage afin de finaliser le zonage d'assainissement et les études pour le remplacement de la station d'épuration de Vaux sous Aubigny, qui a été construite en 1976.
Le montant de la mission s'élève à 3 900.00 € HT.

Unanimité

Délibération n°2026-10-07 : Budget Eau Assainissement : Décision modificative n°2

Afin de pouvoir régler les approvisionnements en eau qui ont débuté en Septembre 2026, le conseil municipal décide d'ouvrir les crédits aux chapitres 011 (dépenses) et aux chapitres 70 et 74 (recettes) pour la somme de 30 000 €.

Unanimité

Délibération n°2026-10-08 : Travaux 3-4 Rue de la Villain à Montsaugeon : Avenants

Le maire explique aux membres du conseil municipal qu'il est nécessaire de conclure des avenants pour les lots 1 et 6 pour la partie Tour des Villains et la partie Salle de musique afin d'adapter les prestations aux besoins identifiés. Cette modification vise à garantir la conformité des travaux aux exigences techniques et réglementaires, tout en sécurisant leur exécution.
Les avenants sont établis avec l'entreprise CASTELLANI, pour les lots 6 (Tour des Villains et Salle de Musique) pour un montant total de 6 681.43 € HT. Le Maire est autorisé à signer toutes les pièces nécessaires.
Unanimité

Délibération n°2026-10-09 : 11 Novembre

Le conseil municipal a décidé de fixer les horaires des cérémonies aux monuments aux morts, avec dépôt de gerbes, comme ci-dessous :

Vaux-sous-Aubigny : 10 h
Montsaugeon : 10 h 30
Prauthoy : 11 h

Le repas aura lieu à la salle des fêtes de Prauthoy et sera gratuit pour les 70 ans et +. Le prix, pour les personnes de moins de 70 ans est fixé à 30 €. La SARL Choné est retenue pour se charger du repas pour un prix unitaire de 30 €.
Le maire est autorisé à signer toutes les pièces nécessaires à ce dossier.

Unanimité

Délibération n°2026-10-10 : Budget Cabinet Médical : Décision modificative n°2

Afin de pouvoir régler le transport et la mise en service du nouveau modulaire pour le centre de santé, le conseil municipal décide d'ouvrir les crédits aux chapitres 23 (dépenses), 021 et 023 (virement) et au chapitre 74 (recettes) pour la somme de 6 000 €.

Unanimité

Divers

Suite à la demande de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé 21/52, locataire de la commune, le conseil municipal valide la remise en peinture d'un local et la mise en place de rayonnages. Ce travail sera effectué par les agents techniques.

Le maire fait un point sur les livraisons en eau dans la Commune de Le Montsaugeonnais.

La plantation des arbres sur le site de l'aire de stationnement pour camping-car est prévue le 9 et le 10 Novembre.

Le conseil municipal accepte de louer à la CCAVM, les anciens bureaux de la trésorerie de Prauthoy pendant les travaux de réfection de son siège.

Une réunion publique concernant la vidéoprotection est prévue le Vendredi 27 Novembre à 18 h à la salle des fêtes de Vaux-sous-Aubigny.

La séance est levée à 22 h 05.